

QUE SIGNIFIE ÊTRE « VOLTAIRIEN » AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE ?  
BEUCHOT ET CAYROL, ÉDITEURS DE VOLTAIRE

*Christophe Paillard*  
*Ferney-Voltaire, UMR LIRE*

Vous vous plaignez de ne pas assez voltairiser ;  
et moi je voltairise trop. C'est une rude besogne que j'ai.

Beuchot à Cayrol, 4 novembre 1828.

Dans son édition définitive de la *Correspondance*, Theodore Besterman constatait une singulière fatalité alphabétique : les noms des trois plus grands éditeurs de Voltaire, Beaumarchais au XVIII<sup>e</sup> siècle, Adrien-Jean-Quentin Beuchot au XIX<sup>e</sup> et lui-même au XX<sup>e</sup> ont pour initiales les lettres « Be »<sup>1</sup>. De ces trois figures, Beuchot fut incontestablement le meilleur éditeur. Beaumarchais se borna à diriger matériellement la première édition posthume des *Œuvres complètes* dont un des rédacteurs, Jacques-Joseph-Marie Decroix, remarquait qu'il « n'a rien écrit de tout ce qui a rapport à l'édition de Kehl, qu'il n'y a point fourni un iota, qu'à peine même a-t-il eu la curiosité de lire quelque faible partie des manuscrits avant l'impression, qu'aux fonds près qu'il a fournis seul, il est aussi étranger à cette édition qu'un habitant de la Chine<sup>2</sup> ». Quant à Besterman, il a édité la *Correspondance*, laissant à d'autres le soin d'établir les textes constitutifs du corpus. Beuchot fut le seul à éditer les *Œuvres complètes*, et ce à deux reprises. Il fit ses armes dans l'édition Perronneau où il édita 24 des 56 volumes parus entre 1822 et 1826 avant d'en être « évincé par jugement, mais avec les honneurs de la guerre<sup>3</sup> ». Ces volumes constituent « un progrès marqué sur tout ce que les éditeurs des *Œuvres complètes* avaient jusqu'alors offert au public<sup>4</sup> ». Beuchot s'illustra surtout par sa grande édition parue entre 1828 et 1834, à la charnière de la Restauration et de la monarchie de Juillet. Selon le mot de Quérard, elle

- 1 *Les Œuvres complètes de Voltaire*, Oxford, Voltaire Foundation [désormais OCV], t. 85, 1969, p. xxxvii. C'est sans compter les initiales de Georges Bengesco, *Voltaire. Bibliographie de ses œuvres*, Paris, E. Rouveyre et G. Blond, puis E. Perrin, 1882-1885, 4 vol. [désormais Bengesco].
- 2 J.-J.-M. Decroix à J.-L. Wagnière, dans Ch. Paillard, *Jean-Louis Wagnière, secrétaire de Voltaire*, SVEC 2008:12 [désormais Ch. Paillard], p. 293.
- 3 *Œuvres de Voltaire*, éd. Beuchot, Paris, éd. divers, 1828-1834, 70 vol. [désormais B], t. I, p. xxii.
- 4 Bengesco, t. IV, p. 153.

constitue « le plus beau fleuron de [s]a couronne<sup>5</sup> ». Son souci de colliger les variantes, de dater les lettres, d'inclure les inédits et d'exclure les apocryphes, et, plus généralement, son annotation sobre et érudite font que son édition est au XIX<sup>e</sup> siècle la seule à s'approcher des exigences d'une édition critique. Selon Bengesco, « nul n'avait fait mieux que lui avant ; nul n'a fait mieux depuis, et nous doutons que Voltaire trouve jamais un éditeur plus consciencieux et plus savant<sup>6</sup> ». Son travail demeure « un modèle d'intelligence et de méthode<sup>7</sup> ». Beuchot fut le disciple et l'ami de Decroix, qui lui transmet le relais de son expertise éditoriale ainsi que force variantes et inédits ; il était en relation avec tous les éditeurs de la Restauration et de la monarchie de Juillet, notamment son « ami Clogenson » qui « a toujours fait un grand et beau travail<sup>8</sup> » et auquel il appliquait les vers du *Discours sur l'homme* :

Je n'ai point d'ennemis, j'ai des rivaux que j'aime<sup>9</sup>.

122

Paradoxalement les études voltairistes n'ont jamais consacré de monographie à Beuchot, dont les *Œuvres complètes*, rééditées avec des additions par Moland sous la III<sup>e</sup> République (1877-1883), font autorité avant l'achèvement des *Œuvres complètes* (OCV) en cours de publication à Oxford<sup>10</sup>. Faute d'avoir étudié cette médiation, la recherche a parfois été induite en erreur. Les voltairistes citent les notes de Beuchot d'après Moland sans réaliser que celui-ci les a parfois réécrites<sup>11</sup>. Et faute de comprendre les modalités de son travail, nous butons sur des problèmes éditoriaux, à commencer par celui des variantes et textes qu'il a intégrés au corpus sur la base de manuscrits dont nous avons perdu la trace : faut-il les considérer comme canoniques ou mettre en doute leur authenticité ? Bref, nous connaissons mal Beuchot alors même que la connaissance de son œuvre permettrait de résoudre des difficultés relatives au corpus voltairien. Nous tenons heureusement le moyen de dissiper certaines de ces difficultés. À l'Institut et Musée Voltaire de Genève se trouve conservée une exceptionnelle série de 196 lettres autographes adressées par Beuchot à Joachim de Cayrol, autre éditeur de Voltaire (25 juin 1775-12 septembre 1859), entre le 12 octobre 1826 et le

5 J.-M. Quérard, *La Littérature française contemporaine. XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Daguin frères, 1842 [désormais Quérard], t. I, p. 439.

6 Bengesco, t. IV, p. 181.

7 A. Magnan, notice « Beuchot, Adrien », dans *Inventaire Voltaire*, Paris, Gallimard, 1995, p. 143-144.

8 Beuchot à Cayrol, 15 juillet [1830], Institut et Musée Voltaire [désormais IMV], MS 34-42.

9 Voltaire, *Discours en vers sur l'homme*, III, « De l'envie », OCV, t. 17, 1991, p. 490.

10 Voltaire, *Œuvres complètes*, éd. L. Moland, Paris, Garnier, 1877-1883, 50 vol. [désormais M].

11 Dans l'édition de l'*Épître de M. de V\*\*\* en arrivant dans sa terre près du lac de Genève*, Beuchot note : « Cette pièce a été imprimée séparément en 1755 [...] » (B, t. XIII, p. 214, n. 1). Moland écrit : « Cette pièce, le plus beau chant de liberté que Voltaire ait jamais écrit, a été imprimée séparément en 1755 » (M, t. X, p. 362, n. 2).

13 novembre 1850<sup>12</sup>. Si ces lettres évoquent les problématiques éditoriales des *Œuvres complètes*, elles traitent plus particulièrement de l'édition de l'œuvre historique de Voltaire. Nous évoquerons ici trois points successifs, la position opposée de Beuchot et de Cayrol dans les soubresauts de l'histoire nationale, leur histoire personnelle et leur traitement éditorial des œuvres de Voltaire.

## BEUCHOT, BIOGRAPHE ET HOMME DE LETTRES

Né dans les ultimes années de l'Ancien Régime et mort sous la II<sup>e</sup> République peu avant le coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte, Beuchot a connu toutes les péripéties de l'histoire nationale de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Les notices qui lui sont consacrées étant souvent fautives<sup>13</sup>, on les exploitera avec précaution en privilégiant les renseignements de première main. Selon Quérard, Beuchot serait né le 13 mars 1773 à Paris. Le jour et le mois de la naissance sont exacts puisque Beuchot mentionne à trois reprises sa date anniversaire dans sa correspondance, mais le millésime doit être corrigé. Une de ses lettres de 1833 est datée du « 13 mars, 1<sup>er</sup> de ma 57<sup>e</sup> année », et il écrit le 13 mars 1836 : « Mon cher ami, c'est aujourd'hui que j'entre dans ma 60<sup>e</sup> année et j'y entre bien tristement<sup>14</sup> ». Beuchot est né le 13 mars 1777. D'origine dijonnaise, son père était avocat à Paris avant de devenir secrétaire de l'intendance à Lyon. L'ayant suivi, Beuchot s'implanta à Lyon dans sa prime jeunesse. Il fit ses études au collège de la Trinité où il se lia d'amitié avec un cercle auquel il resta fidèle toute sa vie. Secrétaire de la Société littéraire de Lyon, il accueillit au sein de celle-ci Ampère en mars 1798. Ami du célèbre physicien, il entretint toute sa vie un commerce épistolaire avec lui ; Ampère le chargea de rédiger sa notice biographique<sup>15</sup>. Beuchot fit ses premières armes dans le *Bulletin littéraire* de Lyon. La fortune n'étant pas au rendez-vous, il retourna dans sa ville natale en 1801 pour y faire carrière. Après avoir donné dans la littérature légère, le vaudeville et la chanson, il se tourna en direction du domaine où il excella, celui de la bibliographie. « Fossoyeur littéraire » ou nécrologue de *La Décade philosophique*, il fut recruté en 1810 par Michaud pour contribuer au *Dictionnaire de bibliographie universelle* puis, en novembre de l'année suivante,

- 12 IMV, MS 34. Nous remercions le directeur de l'IMV, M. François Jacob, de nous avoir signalé l'intérêt de cette collection. Seules deux de ces lettres (MS 34-183 et MS 34-193) ne sont pas autographes, Beuchot les ayant dictées.
- 13 Quérard connaissait Beuchot et Cayrol (voir Beuchot à Cayrol, 4 novembre 1847, IMV, MS 34-181). Il prétend que Casimir Périer, qui était alors « président du Conseil des ministres », fit nommer Beuchot à la tête de la bibliothèque de la Chambre des députés le 18 janvier 1834. C'est oublier que Casimir Périer est décédé lors de l'épidémie de choléra de 1832 et que le poste devint vacant après la mort du titulaire le 3 octobre 1833.
- 14 Beuchot à Cayrol, 13 mars [1833], IMV, MS 34-85bis ; 13 mars 1836, IMV, MS 34-117 ; cf. 16 mars [18]39, IMV, MS 34-146bis.
- 15 Voir la lettre d'Ampère à Beuchot de mars [1824] : <<http://www.ampere.cnrs.fr/correspondance>>.

par la direction de la Librairie comme rédacteur de la *Bibliographie de la France*, qui lui doit ses meilleures notices. Par ses fonctions, il connaissait tout le monde des lettres. Il fréquentait Chateaubriand – nous y reviendrons –, Charles Nodier, Pierre Daunou et Jacques-Joseph Champollion-Figeac<sup>16</sup>. Lui et Cayrol étaient amis du père d'Alfred de Musset<sup>17</sup>. Beuchot s'illustra en 1814 par une *Oraison funèbre de Buonaparte*, qui livrait une anthologie des éloges les plus outranciers de l'Empereur commis par des auteurs ayant viré casaque après sa déchéance. Il n'était cependant pas bonapartiste<sup>18</sup>. Libéral, il fit paraître lors des Cent Jours son *Opinion d'un Français sur l'acte additionnel aux constitutions de l'Empire* où il s'opposait au rétablissement du pouvoir impérial. Il n'était pas plus légitimiste : il fit paraître en 1815 un opuscule qui dénonçait l'inclémence de Louis XVIII à l'égard de Lavalette. Sous la Restauration, il prit parti pour la liberté de la presse dans deux autres opuscules. Beuchot s'est surtout illustré par ses « Voltaire ». Il fut le rédacteur en chef de l'édition Perroneau à laquelle il sacrifia son projet d'une édition des *Œuvres complètes* de Rousseau<sup>19</sup>. Illustré par neuf *Lettres à madame Perroneau* entre 1820 et 1821, un litige l'opposa à cette librairie ; il fut remplacé par Louis Dubois, médiocre éditeur. Volontiers chicanier, il entra en procès avec Perroneau, Michaud<sup>20</sup>, Furne, qui prétendait le plagier<sup>21</sup>, puis, nous le verrons, son gendre. Il avait constitué une collection voltairienne qui occupait trente mètres linéaires dans sa bibliothèque, raison pour laquelle il la surnommait ses « cent pieds »<sup>22</sup> et dont une partie forme aujourd'hui le Fonds Beuchot, principal pilier de la

16 Beuchot à Cayrol, 25 avril [1832], IMV, MS 34-59.

17 Beuchot à Cayrol, 19 juillet [1841], IMV, MS 34-152 : « J'ai donné le quatrain sur Hugo tel qu'il est imprimé dans le feuillet que j'annonçais. Musset me l'avait communiqué dans le temps ». Il s'agit de Victor-Donatien de Musset-Pathay. « Notre ami Musset a été sur le point de perdre sa place [au ministère de la Guerre], on lui avait nommé un successeur. Grâce au duc de Chartres dont son fils cadet [Alfred de Musset] est le camarade de classe, il a été conservé » (16 août [1830], IMV, MS 34-44). Cayrol avait contribué à l'édition du « Rousseau de Musset » (12 octobre [18]26, IMV, MS 34-01).

18 Voir Beuchot à Cayrol, 15-17 août [1832], IMV, MS 34-77. Cette lettre est datée de la « Saint-Napoléon (sans être plus que vous partisan de la cause du patronné) ». Né le 15 août 1769, Bonaparte avait fait de son anniversaire une fête nationale.

19 Le 28 juillet 1818, sa *Lettre insérée dans plusieurs journaux* revient sur sa promesse de donner au public une édition de Rousseau : « Si donc je renonce à Rousseau, c'est pour ne pas négliger Voltaire ».

20 Beuchot à Cayrol, 26 août 1727 [*sic* : 1827], IMV, MS 34-06 ; 23 septembre [1827], IMV, MS 34-07.

21 Voir *Question de propriété littéraire. Défense de A.-J.-Q. Beuchot, partie civile*, Paris, Pillet aîné, 1835.

22 Beuchot à Cayrol, 12 octobre 18[26], IMV, MS 34-01 : « j'ai ramassé autant que je l'ai pu les éditions originales de tous ses ouvrages, les critiques, défenses, apologies de chacun d'entre eux, etc., etc. enfin tout ce que j'ai rencontré en pièces détachées sur, pour ou contre lui. Tout cela prend 100 pieds dans ma bibliothèque. [...] Ayant les pièces à ma disposition je perds moins de temps en courses aux bibliothèques publiques qu'au reste [...] ma collection a beau être unique, elle n'est pas complète ». Cf. 14 février [1828], IMV, MS 34-14, où il évoque ses « cent pieds », et 30 mars [18]28, IMV, MS 34-16 : « J'ai environ 8 à 10 000 volumes. Tout ce qui concerne Voltaire est catalogué ; mais le reste ne l'est pas ».

richesse voltairienne de la Bibliothèque nationale. Il possédait un exemplaire du *Siècle de Louis XIV* « chargé de notes d'un secrétaire de Voltaire, et quelques-unes même de la main de Voltaire<sup>23</sup> ».

#### BEUCHOT ET CAYROL : DES VOLTAIRIENS OPPOSÉS

Nous connaissons les lettres de Cayrol par les réponses de Beuchot. Leur correspondance est asymétrique : libre de toute occupation, le premier est un épistolier rigoureux qui répond promptement à son ami. Accaparé par diverses obligations, le second laisse parfois s'écouler plusieurs mois avant de répondre<sup>24</sup> : « Il y a si longtemps que je ne vous ai écrit que je ne sais si vous reconnaîtrez mon écriture<sup>25</sup> ». Beuchot avait coutume de ne pas relire ses lettres, cette manie expliquant de rares tournures hasardeuses<sup>26</sup>. À l'origine empreinte de formalisme, leur correspondance traitait exclusivement de problématiques voltairiennes. De fil en aiguille, les deux hommes se rapprochèrent, Cayrol prenant l'initiative de s'adresser à Beuchot comme à un « ami » à la fin de 1829<sup>27</sup> ; leurs lettres n'évoquent alors pas moins Voltaire que leurs affaires de famille et l'actualité sociale et politique.

Beuchot et Cayrol sont des « voltairiens », mais que signifie être voltairien au XIX<sup>e</sup> siècle ? Cette question fut posée le 15 juin 1899 par un des principaux contributeurs de *L'Intermédiaire des chercheurs et curieux*. Quatre réponses furent apportées<sup>28</sup>, dont celle signée le 22 septembre 1899 par un certain « Tilloy » : « Il n'y a plus de voltairiens. Les hommes de la génération de 1830 ont connu les derniers. C'étaient des gens dont on disait qu'ils ne croyaient à rien<sup>29</sup> ». Cette réponse, d'ailleurs contredite par les trois autres, se présente comme un constat, celui de l'extinction des voltairiens avec la « génération de

23 Beuchot à Cayrol, 14 avril [1828], IMV, MS 34-17.

24 Beuchot avait averti Cayrol de ce défaut dès le début de leur échange épistolaire, 12 octobre [18]26, IMV, MS 34-01 : « Malgré toute ma bonne volonté je dois souvent attendre mes réponses. Depuis que ma correspondance périodique avec le public [la *Bibliographie de la France* et le *Journal de la librairie*] aliène deux fois par semaine ma correspondance particulière en souffre encore plus [*sic*] ».

25 Beuchot à Cayrol, 15 juillet [1830], IMV, MS 34-42.

26 Beuchot à Cayrol, 12 août [18]28, IMV, MS 34-21.

27 Beuchot à Cayrol, 4 décembre [1829], IMV, MS 34-35.

28 *L'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, n° 841, 7 juillet 1899, col. 32. Selon un certain « H. T. », « un voltairien est [...] celui qui s'inspire de sa raison dans tous ses actes. C'est celui qui a en horreur la superstition » (n° 841, 7 juillet 1899, col. 32). Cf. n° 843, 22 juillet 1899, col. 117 : « Nauroy » s'affirme « voltairien dans l'âme », notamment « parce que Voltaire a écrit : *Quand celui à qui on parle ne comprend pas, quand celui qui parle ne se comprend plus, c'est de la métaphysique* ». N° 859, 22 novembre 1899, col. 877 : Nauroy, de nouveau, renvoie à un article d'Émile Saisset.

29 N° 851, col. 485. Cette réponse est commentée par A. Magnan, « 1830-1899. Les derniers voltairiens ? », *Cahiers Voltaire*, 1 (2002), p. 190-192.

1830 ». À certains égards, ce constat s'applique à Beuchot qui connut son *acmé* durant la décennie 1830. Sa correspondance avec Cayrol laisse cependant apparaître que la question n'admet pas de réponse univoque : à l'instar de Voltaire le protéiforme, la catégorie de « voltairien » recoupe des situations très différentes. Voltairistes, Beuchot et Cayrol le furent par leur exceptionnelle connaissance de l'auteur dont ils ont édité l'œuvre, et voltairiens, par un attachement au Patriarche qui confinait à la dévotion. Cette secte se reconnaît à certains manérismes dont la tendance à commémorer les dates essentielles de la vie de Voltaire – Beuchot n'a-t-il pas daté le premier volume de son édition du « 10 juin 1834, centenaire de la condamnation des *Lettres philosophiques*<sup>30</sup> » ? –, à le citer à tout bout-de-champ, à imiter sa graphie et à recourir au nom d'« Auguste » pour désigner le mois d'août<sup>31</sup>. Si les deux hommes semblent indiscernables sous ce rapport, leurs positions s'opposent diamétralement sur l'échiquier social, idéologique et politique : seule leur commune passion pour Voltaire les a réunis. Pour résumer d'un mot leur opposition, Cayrol appartient à la Restauration et Beuchot à la monarchie de Juillet. Au début de leur échange, Cayrol est un homme influent, ancien député de la Nièvre, sous-intendant militaire à Moulins, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur. Vivant dans l'opulence, il jouit d'un statut socialement supérieur à celui de Beuchot comme celui-ci le reconnaissait de bon gré : « Je vous remercie de vos félicitations sur le mariage de ma fille. Je forme des vœux non moins sincères pour l'établissement de Mademoiselle de Cayrol, et d'autant plus sincères que votre position sociale bien au-dessus de la mienne augmente les difficultés<sup>32</sup> ». D'un côté, donc, un aristocrate assumant d'importantes responsabilités dans la France de Louis XVIII puis de Charles X et, de l'autre, un bourgeois qui, pour vivre confortablement, n'avait rien d'un nanti. Ici, un homme avide d'honneurs et de dignités, membre de plusieurs académies et sociétés savantes, et là, un homme épris de liberté, goûtant peu les mondanités, se dispensant de « porter ostensiblement » le ruban d'une légion d'honneur qu'il avait reçue de la monarchie de Juillet sans l'avoir sollicitée<sup>33</sup> et ayant décliné à plusieurs reprises l'invitation qui lui était faite d'intégrer une académie : « À vrai dire, je ne me crois pas du tout personnage académique » ; « J'ai toujours, depuis près de 40 ans, regardé les

30 M, t. 21, p. 2 (10 avril 1834). Erreur corrigée dans M, t. 1, p. xxxiv.

31 Sur cette pratique commune à Wagnière, Decroix, Beuchot et Cayrol, voir Ch. Paillard, p. 291, n. 754.

32 Beuchot à Cayrol, 23 septembre [1827], IMV, MS 34-07.

33 Quérard, p. 439 : il aurait reçu le 4 mars 1831 la légion d'honneur « dont on m'a fait membre sans que je l'eusse demandé, ni même osé le décrier » (Beuchot à Cayrol, 15 mai [1842], IMV, MS 34-157).

académies comme des chaînes pour ceux qui en font partie et des sources de désagréments<sup>34</sup> ».

À ces positions sociales antagonistes correspondent des conceptions politiques opposées. Légitimiste, Cayrol critique la Révolution française qu'il attribue à l'impuissance de Louis XVI. Un homme à poigne eût étouffé dans l'œuf l'insurrection de juillet 1789. La Révolution serait due à des circonstances fortuites. Beuchot juge au contraire qu'elle exprime une tendance de fond de l'histoire, celle de l'émancipation philosophique des esprits, dont la faiblesse de Louis XVI a tout au plus accéléré l'avènement :

Nos goûts conformes sur Voltaire ne nous empêchent pas de différer peut-être d'opinion. Je crois que Voltaire et Rousseau avaient mission de détruire et qu'ils ont bien travaillé chacun à sa manière et de son côté. Mais ils sont loin d'avoir tout fait, je pense bien comme vous qu'avec tout autre roi, ou pour mieux dire avec un roi d'un tout autre caractère que Louis XVI, l'heure aurait été retardée ; mais elle n'était que retardée ; elle me semble inévitable. Tout marche et vieillit, les empires et les institutions comme les hommes, on ne peut les rajeunir ni les faire rétrograder. Je n'en accuse pas ici le droit ; je n'examine pas si cela est bien ou mal, mais je vois ce qu'est la marche du temps et ses effets<sup>35</sup>.

Pour être attaché aux principes de 1789, Beuchot réproouve les outrances de 1793 et de 1794 qui lui semblent avoir « *souillé* une bien belle cause, et pour lesquelles [*lire* : laquelle] je suis peut-être plus que vous ne pouvez l'être<sup>36</sup> ». Il n'aurait pas souscrit au jugement de Georges Clemenceau selon lequel « la Révolution est un bloc ». Au régime de la Terreur, il oppose la Révolution qui posa les principes de la République. Sans commettre d'anachronisme, ce jugement s'avère très voltairien. Si Voltaire fut panthéonisé le 11 juillet 1791, n'est-ce pas en 1794 que Condorcet passa de vie à trépas dans les circonstances que l'on sait ? Voltairienne entre 1789 et 1792, la Révolution se référa à Rousseau par la suite.

Les aléas de l'histoire nationale influencèrent la condition sociale des deux amis : la révolution de 1830 entraîna la déchéance de Cayrol et l'élévation de Beuchot. Loin de précipiter leur rupture, cet événement les rapprocha. Jusqu'en 1830, leur correspondance reste empreinte de formalisme. Dans sa lettre du 16 « août » 1830, Beuchot renonce aux formules stéréotypées du

34 Beuchot à Cayrol, 14 décembre [1826], IMV, MS 34-03 ; 9 avril 1845, IMV, MS 34-170. Cf. 9 [mars 1833], IMV, MS 34-85 ; 13 mars [1833], IMV, MS 34-85bis : « je vais vous parler à cœur ouvert. Il y a plus de trente ans que je m'étais promis pour avoir le moins de chaînes possibles de n'être jamais d'aucune académie. Je me suis tenu parole, et je ne m'en repens pas ».

35 Beuchot à Cayrol, 14 décembre [1826], IMV, MS 34-03.

36 Beuchot à Cayrol, 25 avril [1832], IMV, MS 34-69.

code épistolaire pour offrir à Cayrol sa protection et s'adresser à lui comme à un cher ami : « *Vale et veni, te amo* ».

Je suis bien désolé de ce qui vous est arrivé. Est-il possible qu'on vous persécute, et encore que ce soit comme persécuteur ? Votre peuple de Moulins ne vaut pas le peuple de Paris. Ici jusqu'à présent point de proscriptions, et j'espère bien qu'il n'y en aura point ; point de meurtre, point d'acharnement après les personnes. Quelques désordres inséparables d'un si épouvantable événement ont eu lieu, mais en petit nombre ; et une douzaine de personnes exceptées, je crois que tout le monde au milieu de ces masses immenses aurait pu et pourrait se nommer et professer ses opinions : bien entendu quand les sept ministres<sup>37</sup> font partie des douze que j'aurais peut-être bien de la peine à compléter. Mais quels sont donc les insensés qui se sont acharnés contre vous ? vous êtes-vous du moins tiré de là entièrement sain et sauf vous et les vôtres ?

128

Je connais beaucoup votre nouveau préfet, et depuis longtemps. Ses opinions sur certains points diffèrent des vôtres ; mais comme vous c'est un homme d'honneur ; et si vous croyez, pour je ne sais quoi que je ne saurais prévoir, avoir besoin d'une lettre pour lui, je vous l'offre de bon cœur et je suis bien persuadé que ma lettre, la seule probablement que je lui écrirais pour recommandation ne restera pas sans effet<sup>38</sup>.

Notre quartier a été en effet assez tranquille ; mais si excepté les casernes de Babylone<sup>39</sup>, il n'y a point eu de combat dans le faubourg S[aint][ermain]. Le bruit des feux de file et de peloton y parvenait.

Grand Dieu ! Je crois entendre encore

Tonner ces bronzes en courroux

Il m'a été impossible de travailler à ce bruit. En 1814 mes travaux n'ont pas été interrompus un instant. Je les ai continués sans aucune interruption, en pleine liberté d'esprit. Ce n'était pas de même en 1830. Il m'a fallu plusieurs jours pour m'y remettre<sup>40</sup>.

Cette relation vaut approbation des journées de Juillet. S'étant opposé aux révolutionnaires jusqu'à passer pour un « persécuteur », Cayrol fut mis à la retraite en 1830. Il quitta Moulins pour se réfugier à Amiens. En 1831, il soupçonna que le peu d'empressement de Beuchot à répondre à ses lettres était motivé

37 Les sept ministres du gouvernement du prince de Polignac suite au remaniement du 19 mai 1830.

38 Le préfet de l'Allier, Charles Dunoyer de Segonzac, fut nommé le 14 août. Ce cofondateur du journal *Le Censeur* contribuait au *Journal encyclopédique*. Beuchot appréciait cet homme érudit et libéral.

39 La caserne de Babylone, sise rue Babylone, avait été incendiée lors des journées de juillet 1830.

40 Beuchot à Cayrol, 16 « août » [1830], IMV, MS 34-44.



par des raisons politiques : n'était-il pas enclin à ne point se compromettre avec un homme notoirement lié à la Restauration ? Ce point apparaît dans la réponse de Beuchot du 24 février : « J'ai reçu vos lettres des 18, 23, 27 janvier et 20 février. Si je n'y ai pas répondu, ce n'est pas la politique qui en est cause, la politique m'occupe peu. Ce n'est pas que j'y sois indifférent [...]. Depuis trente ans mes opinions en politique se sont peu modifiées. Mes réflexions ne s'y sont pas portées souvent<sup>41</sup> ». Beuchot n'a jamais démordu de ses convictions libérales qui assurèrent sa promotion sous un régime voltairien<sup>42</sup>. Nommé en 1804 à la tête de la bibliothèque des législateurs, Dom Jean-Théodore Druon était mort le 3 octobre 1833 : « Vous savez ou saurez que l'ancien bénédictin Druon est mort. Ne m'a-t-on pas mis dans la tête de demander à lui succéder dans sa place de bibliothécaire de la Chambre des députés ? J'ai déjà fait des démarches. Si je réussissais, mes nouveaux devoirs m'absorberaient tout entier<sup>43</sup> ». Beuchot fut élu le 18 janvier 1834. Cette charge le détourna de Voltaire auquel il ne se consacra plus. « Vous demandez quelle était ma maladie. [...] Puis, que faites-vous succéder à Voltaire ? Comptez-vous pour rien mes devoirs de bibliothécaire ? Ils m'absorberont tout entier, je vous l'assure ; reste à savoir si j'y suffirai<sup>44</sup> ». « Mon cher ami, puisque vous avez appelé la place de bibliothécaire une bague au doigt je n'en changerai pas, mais j'en modifierai la dénomination. Je serai fort embarrassé de la porter au doigt car elle est de fer et bien pesante<sup>45</sup> ». Le 21 mai 1844, il confie à Cayrol : « le *Journal de la librairie* m'occupe deux ou trois heures par jour, la bibliothèque neuf<sup>46</sup> ». Son gendre, Louis Barbier, sur lequel nous reviendrons, fut nommé à la bibliothèque du Conseil d'État<sup>47</sup>. Si Cayrol constituait un des piliers de la Restauration, Beuchot fut un notable de la monarchie de Juillet.

Les deux amis ne partagent pas la même idéologie. Nous n'avons jamais trouvé de critique de la religion sous la plume de Cayrol. Beuchot est, sous ce rapport, beaucoup plus voltairien. « Je me proposais depuis longtemps d'aller visiter l'église française de l'abbé Châtel. C'était l'anniversaire de la mort de Molière ; et l'on avait annoncé un service pour le repos de l'âme de ce grand homme et des autres comédiens à qui fut refusée la sépulture ecclésiastique<sup>48</sup> ». En rupture avec

41 Beuchot à Cayrol, 24 février [1831], IMV, MS 34-49.

42 R. Rémond, *La Droite en France de la première Restauration à la V<sup>e</sup> République*, Paris, Aubier, 1968, p. 90 : l'orléanisme « prend sa source dans une conception philosophique qui fait de la raison individuelle la mesure et le juge de sa vérité. Son relativisme comporte alors une pointe anticléricale, voire anticatholique [...] ».

43 Beuchot à Cayrol, « mardi 22 » [octobre 1833], IMV, MS 34-93.

44 Beuchot à Cayrol, 29 novembre [1835], IMV, MS 34-115.

45 Beuchot à Cayrol, 25 septembre [1834], IMV, MS 34-105.

46 Beuchot à Cayrol, 21 mai 1844, IMV, MS 34-169.

47 Beuchot à Cayrol, 25 avril [1832], IMV, MS 34-42.

48 Beuchot à Cayrol, 18 février [1832], IMV, MS 34-62.

le Vatican, Ferdinand-François Châtel avait fondé « l'Église catholique française primatiale » dont Voltaire n'aurait pas renié l'antitrinitarisme et l'affirmation de l'humanité de Jésus<sup>49</sup>. Beuchot éprouva cependant du scepticisme à l'égard du joyeux désordre régnant dans cette assemblée. Son anticléricalisme transparaît dans un passage où il évoque la mort d'un ami d'enfance, le curé Noël Jordan, frère de Camille Jordan : « C'était un digne prêtre et il n'en est pas beaucoup<sup>50</sup> ». Il révèle son agnosticisme dans une autre lettre : « Ma santé est toujours très bonne, je ne vous en parlerai plus, sauf à vous écrire un billet si je viens à mourir. Je le daterai des champs élyséens sur les bords du fleuve du doute. Je ferai contresigner mon épître par Bayle et Voltaire<sup>51</sup> ».

130

Ultime différence, Cayrol est un inconditionnel de Voltaire dont il ne s'est jamais désintéressé. À partir des années 1830, Beuchot se détourna du grand homme qu'il avait si magnifiquement édité. C'est une des surprises de sa correspondance que de constater sa désaffection. Le 1<sup>er</sup> mai 1836, il écrit : « J'ai le volume des lettres de Voltaire et de Brosses. En d'autres temps je l'aurais dévoré à me donner la fièvre. Il m'a fallu trois reprises pour en lire 60 pages<sup>52</sup> ». Quatre ans plus tard, il annonce à son correspondant : « Croiriez-vous que je n'ai pas encore lu la correspondance de Voltaire et du président de Brosses<sup>53</sup> ? ». Il va jusqu'à négliger des inédits : « avant-hier j'ai reçu de Berlin quelques lettres inédites de Voltaire. Je n'ai pas eu le cœur de les lire<sup>54</sup> ». Il confie dans une autre lettre : « J'ai il y a quelque temps acheté quelques lettres ou pièces relatives à Voltaire, on est venu me les apporter ; je n'ai pas eu la force ou le courage de les refuser. Mais le recueil qui sera vendu la semaine prochaine ne me tente guère. Il sera peut-être cher. Il faudra l'aller voir, examiner. Tout cela me fait peur ; car mon apathie est bien grande, même pour les choses qui m'ont le plus ému<sup>55</sup> ». Il écrit de même en avril 1845 : « Je suis très touché de votre offre d'envoi de vos manuscrits voltairiens. Mais je ne pourrais en faire usage. Je n'aurais pas un moment à y consacrer. Je suis absorbé par des travaux d'obligation<sup>56</sup> ». « J'ai beau faire ou plutôt ne rien faire, les renseignements m'arrivent de tout côté sur Voltaire et je les empile. Quand pourrais-je les exploiter<sup>57</sup> ? ». « Je n'ai toujours

49 Voir G. Sarrut et Saint-Edme [E.-T. Bourg], *Biographie de M. l'abbé Châtel* (Paris, imp. de Poussielgue, 1836), dont l'épigraphe est la « Cinquième question » de l'article « Religion » du *Dictionnaire philosophique* (OCV, t. 16, 1994, p. 483-484) : « la pensée de Voltaire [...] nous a paru résumer les sentiments qui ont servi de base à la réforme que M. l'abbé Châtel a introduite dans l'Église ».

50 Beuchot à Cayrol, 21 mai 1844, IMV, MS 34-169.

51 Beuchot à Cayrol, 25 avril [1832], IMV, MS 34-69.

52 Beuchot à Cayrol, 12 décembre [1838], IMV, MS 34-139.

53 Beuchot à Cayrol, 4 décembre [1841], IMV, MS 34-154.

54 Beuchot à Cayrol, 17 décembre [1843], IMV, MS 34-167.

55 Beuchot à Cayrol, 12 décembre [1838], IMV, MS 34-139.

56 Beuchot à Cayrol, 9 avril 1845, IMV, MS 34-170.

57 Beuchot à Cayrol, 4 novembre 1847, IMV, MS 34-181.

pas le cœur à travail [*sic*]. Le travail qui si longtemps a été tout pour moi, n'a plus aucun charme, aucun attrait. Je m'y livre machinalement quand je m'y livre<sup>58</sup> ». Cayrol l'exhortait vainement à voltairiser : « Je vous remercie de vos nouvelles instances pour me remettre à Voltaire. Certes je me propose d'y revenir au premier moment que j'aurai » mais ce moment ne viendra « pas avant deux ans, peut-être trois ». On perçoit dans ses lettres une réelle lassitude. « Mais que parlez-vous de Voltaire ? oh ! je n'en suis pas encore là. Il me faut encore un long repos, et absolu »<sup>59</sup>. Seule la publication des *Mémoires d'outre-tombe* raviva son intérêt pour la littérature. Au crépuscule de sa vie, il commenta avec passion les mémoires de celui qu'il connaissait depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>60</sup> : « J'ai reconnu du reste l'homme tel qu'il était. Ainsi, dans un mot sur Morellet, j'ai reconnu les impressions profondes et pénibles qu'avait faites sur lui la critique d'*Atala*. Il paraît que, quand il écrivait en 1820, il avait encore sur le cœur les coups de 1802<sup>61</sup>. J'ai été fâché de voir qu'il avait aussi de la rancune contre Guingonée, qui du reste n'était pas bien porté pour lui<sup>62</sup> ».

#### UN DRAME FAMILIAL

Cette désaffection est moins due aux charges de bibliothécaire qu'à un drame personnel sur lequel Beuchot revient souvent dans sa correspondance. Il avait une fille unique, née le 13 mai 1809<sup>63</sup>. Le milieu bibliographique parisien était endogamique puisqu'elle épousa le 23 août 1827 Louis Barbier, fils aîné d'Antoine Barbier, illustre bibliographe et bibliothécaire de Napoléon I<sup>er</sup>. Ce mariage qui aurait dû réjouir Beuchot le remplit de tristesse. « Un autre vuide [*sic*] pour moi, mais surtout pour ma femme, vient du mariage de ma fille avec le fils aîné de A. A. Barbier. Nous demeurons dans la même rue : nos domiciles ne sont séparés que par une autre rue. Ce serait présence aux yeux de bien des gens : c'est absence aux nôtres<sup>64</sup> ». Ce mariage fut malheureux, le mari rudoyant son épouse : « Hélas oui ma pauvre fille a bien souffert et de toutes manières. De son vivant je supportai tout sans rien témoigner. Mes

58 Beuchot à Cayrol, 13 février [1839], IMV, MS 34-141.

59 Beuchot à Cayrol, 23 avril 1845, IMV, MS 34-171 ; 13 décembre 1847, IMV, MS 34-182.

60 Beuchot à Cayrol, 25 avril [1832], IMV, MS 34-69 : « M. de Chateaubriand est une de mes vieilles connaissances. Cela date déjà de trente ans ». Il est « occupé de sa correspondance par suite du refus des 12 000<sup>fr</sup> » offerts par « la duchesse de Berry » aux victimes de l'épidémie de choléra, que le préfet de la Seine avait refusés (*Mémoires d'outre-tombe*, livre 35, chap. 1). En avril 1832, Chateaubriand était accaparé par cette affaire.

61 Voir les *Mémoires d'outre-tombe*, livre 16, chap. 6.

62 Beuchot à Cayrol, 14 janvier 1847, IMV, MS 34-183. Cf. les *Mémoires d'outre-tombe*, livre 4, chap. 12.

63 Beuchot à Cayrol, 13 [mai 1842], IMV, MS 34-157.

64 Beuchot à Cayrol, 26 « auguste 1727 » [août 1827], IMV, MS 34-06.

plaintes n'auraient servi qu'à faire augmenter les mauvais traitements de toutes sortes. [...] Si elle est morte chez nous c'est qu'elle y trouvait des soins qu'elle ne pouvait avoir<sup>65</sup> ».

Suite à ces brutalités, sa fille passa de vie à trépas fin février 1836 et fut enterrée le 4 mars<sup>66</sup>, mort qui brisa son cœur. « J'ai horriblement souffert moralement. Je vous avoue que je croyais ne pouvoir résister », confie-t-il le 1<sup>er</sup> mai avant d'ajouter le 8 août : « Je suis dans un grand anéantissement moral. Le temps creuse ma plaie et ne la cicatrise pas<sup>67</sup> ». Lui qui avait fait preuve d'enthousiasme pour tout ce qui concerne Voltaire perdit le goût du travail : « j'ai alors fait acheter le terrain mitoyen [au cimetière Montparnasse] de celui où est maintenant ma fille. Ce terrain servira tôt ou tard au premier de ma femme ou de moi qui ira la rejoindre. Le survivant n'aura pas à se déplacer. Il aura à la fois sous les yeux les objets de nos regrets<sup>68</sup> ». Beuchot fut très reconnaissant à Cayrol d'avoir assisté aux funérailles<sup>69</sup>. Ce qui acheva de l'abattre fut la décision de son gendre de lui interdire de rendre visite à ses petites-filles, Fanny Barbier, née le 28 mai 1828, et Chloé. Il rapporte cette interdiction dans un dialogue rappelant *Le Neveu de Rameau*.

132

Monsieur Barbier ayant fait défense à la pension de me remettre mes petites-filles sans une permission signée de lui, je vais lui demander un billet pour les aller chercher ce soir et les garder jusqu'à lundi matin ainsi que ces pauvres enfants y étaient habituées. [...] Voici le dialogue qui eut lieu.

Moi

Eh bien ! Vous avez reçu la lettre, vous m'apportez la réponse.

Lui

Oui ! Je viens vous dire que je vais les chercher demain.

Moi

Ainsi, vous me les refusez ?

Lui

Je les irai chercher demain ; c'était un projet formé.

Moi

Eh bien ! Le dimanche d'après ?

65 Beuchot à Cayrol, 19 mai 1843, IMV, MS 34-163.

66 Beuchot à Cayrol, 4 mars [1842], IMV, MS 34-155 : « Il y a six ans aujourd'hui que vous m'avez accompagné dans une affreuse cérémonie que je conduisais. Je n'ai point oublié que par-dessus tout autre vous avez pris part à ma peine ».

67 Beuchot à Cayrol, 1<sup>er</sup> mai [1836], IMV, MS 34-120 ; 8 août [1836], IMV, MS 34-121.

68 Beuchot à Cayrol, 1<sup>er</sup> mai [1836], IMV, MS 34-120.

69 Cf. ci-dessus n. 66, et Beuchot à Cayrol, 24 novembre [1839], IMV, MS 34-146 : « Je n'ai point oublié quelle part vous avez pris à celui [le coup cruel] qui m'a frappé en 1836 et que vous aussi vous avez accompagné à sa dernière demeure celle que je ne pleure pas, mais que je regrette de plus en plus ».

Lui  
J'irai aussi les chercher.

Moi  
Vous me les refusez donc.

Lui  
À l'avenir je veux m'en occuper seul et exclusivement et je m'organiserai pour cela.

Moi  
Ainsi vous me les refusez.

Lui  
Je veux m'en occuper seul et exclusivement.

Moi  
Mais le dimanche suivant ?

Lui  
Je vous ai dit que mon intention était de m'en occuper seul et exclusivement.

Moi (ouvrant la porte et élevant le ton)  
Sortez !... Sortez...

Lui  
C'est sur ce ton que vous me parlez.

Moi  
Oui ! Sortez !

Voilà mon cher ami, exactement ce qui s'est passé. Auriez-vous fait autrement ?  
J'ai besoin de vos avis et de vos conseils<sup>70</sup>.

Beuchot entama une action en justice. Les juges lui accordèrent un droit de visite deux fois par mois pendant une demi-heure. Son gendre contre-attaqua : « M. Barbier est pire que jamais pour nous. Afin de nous priver de la seule consolation efficace que nous puissions avoir, il vient de mettre nos petits-enfants dans une pension à treize lieues de Paris<sup>71</sup> ». En plaçant ses filles à Étampes, il imposait aux grands-parents un voyage de 25 heures aller-retour : « J'étais parti le 24 [décembre] au soir pour Étampes d'où je suis revenu le 25 après avoir vu nos petits-enfants une *demi-heure*. 25 heures et 50<sup>Fr</sup> ; voilà ce que cela nous coûte. Nous pouvons faire 24 visites par an. Ce sera 600 heures et 1200<sup>Fr</sup> pour avoir vu nos enfants *douze* heures ; qu'en pensez-vous<sup>72</sup> ? ». Ceci ne fut pas sans retarder son travail sur Voltaire : « Tous les 15 jours j'en

70 Beuchot à Cayrol, 13 mars 1836, IMV, MS 34-117.

71 Beuchot à Cayrol, 13 octobre [1836], IMV, MS 34-123.

72 Beuchot à Cayrol, 31 décembre [1836], IMV, MS 34-130.

passe deux à aller à Étampes et retour<sup>73</sup> ». Barbier avait obtenu du juge que la visite ne soit faite « qu'en présence de témoins. C'était laisser le champ libre à toutes les suppositions possibles de la plus insigne méchanceté » et subir un « outrage public »<sup>74</sup>. Selon Quérard, « c'est sous l'impression de ces chagrins que M. Beuchot a fait paraître chaque année, depuis 1838, des *Accents d'un cœur paternel*, dont ses amis les plus intimes sont loin d'avoir approuvé la distribution, comme ayant initié chaque acceptant à de pénibles faits qui doivent rester un secret de famille<sup>75</sup> ». « Cette lettre est imprimée ; mais *pas un exemplaire n'a été publié jusqu'à ce jour*<sup>76</sup> ». Le grand-père et le gendre se rapprochèrent par la suite : « les rapports entre M. Barbier et moi sont rétablis » ; « M. Barbier [...] nous envoie quelques fois ses enfants<sup>77</sup> ». Malgré ce réchauffement, Beuchot et Barbier n'entretinrent jamais de rapports cordiaux. Les études voltairistes s'en réjouiront : plutôt que de léguer ses papiers à son gendre, Beuchot les céda à la Bibliothèque nationale.

134

#### BEUCHOT ET CAYROL ÉDITEURS DE VOLTAIRE

On ne saurait assez souligner les qualités éditoriales de Beuchot, qui assimilait son travail à celui d'un bénédictin :

j'ai bien un autre embarras. C'est celui de mon travail sur notre grand homme. Pour m'y [consacr]er entièrement je suis parfois tenté de renoncer au monde où [*texte corrompu*] :

S'il en était encor, dans un cloître tranquille

On me verrait aller mendier un asile.

Telle que je l'ai conçue une édition de Voltaire est vraiment un travail de moine<sup>78</sup>.

Le commerce épistolaire de Beuchot et de Cayrol révèle l'économie des services qu'ils se rendaient mutuellement. Beuchot acquérait sur la place parisienne les livres faisant défaut à Cayrol. Lorsque celui-ci fit paraître un savant traité<sup>79</sup>, il le distribua auprès des bibliothèques et des journaux de la capitale pour compte rendu : « Dans tout cela je n'ai fait qu'employer une partie du temps que vous m'avez ménagé en me communiquant votre immense travail sur la

73 Beuchot à Cayrol, 21 avril [1837], IMV, MS 34-131. Cf. le 31 décembre [1836], IMV, MS 34-130.

74 Beuchot à Cayrol, 27 décembre 1843, IMV, MS 34-166. Cf. le 15 novembre [1836], IMV, MS 34-127.

75 Quérard, p. 440.

76 Beuchot à Cayrol, 15 novembre [1836], IMV, MS 34-127.

77 Beuchot à Cayrol, 30 décembre 1845, IMV, MS 34-174 ; 25-26 mars 1846, IMV, MS 34-177.

78 Beuchot à Cayrol, 31 décembre [1836], IMV, MS 34-17.

79 *Samarobriva, ou Examen d'une question de géographie ancienne*, par M. de C... [Cayrol].

correspondance. Il m'en aurait coûté beaucoup plus de temps que je ne vous en consacre. Ainsi trêve de remerciements : c'est moi qui en définitive vous en dois<sup>80</sup> ». Ne voyons pas là une formule de politesse. Les lettres de Beuchot témoignent de l'importance de l'apport de Cayrol : « Votre immense travail sur la correspondance me sera d'une immense utilité. Ce sera à la fois un guide et un appui sans lequel je crois qu'il me serait impossible de fournir ma carrière<sup>81</sup> ». Cayrol fut plus royaliste que le roi et plus rigoriste que le rigoureux Beuchot. Avant Besterman, il suggérait d'indiquer la date de première édition des lettres. Il proposait de consacrer un feuillet à chacune afin d'en préparer l'édition, quand Beuchot se contentait d'un feuillet par mois, voire par année<sup>82</sup>. Il proposa un système de double numérotation, attribuant à chaque lettre un numéro d'ordre dans la correspondance générale et dans la correspondance particulière. Il suggéra maintes datations qui incitèrent Beuchot à revoir les siennes. Beuchot lui rendit hommage : « quel travail vous avez fait ! qu'il me sera utile<sup>83</sup> ! ». « C'est grâce à vous que j'ai le temps de me livrer à beaucoup de recherches, que je ne pourrais pas faire, s'il m'avait fallu faire les vérifications que vous avez faites<sup>84</sup> ». De son côté, Cayrol admirait les prouesses éditoriales de Beuchot qui tempérerait son enthousiasme : « Vous appelez *beau* mon travail. Je vous demande pardon, ce n'est pas le mot. Il est considérable ; et il l'est tellement qu'il ne peut être beau ». Il insistait sur le caractère perfectible de son œuvre : « si pour publier mon travail il eût fallu attendre que j'en fusse content, je ne l'aurais jamais mis au jour ; je me suis résigné. [...] À vrai dire si j'avais la prétention de publier un ouvrage parfait, je ne le publierais jamais. C'est à moi à le publier le moins imparfait que possible avec mes moyens et dans un temps donné<sup>85</sup> ».

Les deux hommes s'opposaient sur des problèmes de méthodologie éditoriale. Cayrol souhaitait une annotation en forme de commentaire, voire d'apologie de Voltaire. Beuchot prit le parti d'une annotation sobre mais érudite, situant les textes dans leur contexte. Nul besoin de voler au secours de Voltaire qui est de taille à se défendre lui-même<sup>86</sup>. « Sans me faire le chevalier de Voltaire je prendrai quelquefois sa défense comme vous le désirez ou ce qui vaudra mieux je rappellerai très brièvement les faits<sup>87</sup> ». « Je crois devoir me borner à des notes historiques ou bibliographiques, explicatives de passages devenus obscurs.

80 Beuchot à Cayrol, 25 avril [1832], IMV, MS 34-69.

81 Beuchot à Cayrol, 30 avril [1830], IMV, MS 34-41.

82 Beuchot à Cayrol, 23 septembre [1827], IMV, MS 34-07.

83 Beuchot à Cayrol, 26 novembre [1838], IMV, MS 34-138.

84 Beuchot à Cayrol, 16 « auguste » [1830], IMV, MS 34-44.

85 Beuchot à Cayrol, 27 janvier [1830], IMV, MS 34-37 ; 7 septembre [1828], IMV, MS 34-24.

86 Beuchot à Cayrol, 16 septembre [1828], IMV, MS 34-24 : « Je n'en suis pas encore au discours préliminaire. Mais quand j'y serai aurai-je besoin de défendre le grand homme. Ses ouvrages ne sont-ils pas là ! Nous en reparlerons toutefois ».

87 Beuchot à Cayrol, 4 novembre 1828, IMV, MS 34-25.

Autant que je le pourrai je remplirai les indications dans tous les endroits où Voltaire écrit *comme on l'a vu, comme je l'ai dit, comme je l'ai remarqué, on a dit ailleurs*, etc. [...] En tête ou au bas de chaque pièce j'expliquerai quand je le pourrai et le plus laconiquement que possible, ce qui a fait naître chaque opuscule et ce qu'il a fait naître à son tour<sup>88</sup> ». Un des atouts de l'édition de Beuchot tient à sa colligation des variantes. Il prit là encore le parti de la sobriété : « J'ai aussi recueilli des variantes ; et d'après ce que vous m'écrivez, je vois que nous n'avons pas les mêmes. Il ne faut pas au reste prétendre à les ramasser toutes, on s'y noierait, et le lecteur avec soi<sup>89</sup> ». Il serait anachronique de lui reprocher d'avoir voulu donner une *édition idéale* en prenant le meilleur des éditions et manuscrits qu'il avait rassemblés.

136

Ayant édité d'autres auteurs que Voltaire, les deux hommes sont bien placés pour souligner les difficultés éditoriales qui lui sont spécifiques. La première tient à l'immensité de son *corpus*, enrichi chaque année de pièces et de lettres nouvelles. « Je suis très avide de voir vos extraits des gros cartons de M. d'Hornoy. Ce philosophe de Ferney est donc inépuisable<sup>90</sup> ». Beuchot expose un autre problème : « Les mauvaises leçons font le désespoir des éditeurs ; et aucun texte n'en est plus infesté que celui de Voltaire<sup>91</sup> ». Il juge que son auteur de prédilection fut peu vigilant à l'égard des impressions de ses œuvres dont il ne relut pas les épreuves avec assez d'attention : « Boileau n'était pas comme Voltaire négligé dans ses impressions<sup>92</sup> ». La faute n'incombe pas du reste au seul Voltaire mais à ses éditeurs. Innombrables furent les leçons rétablies par Beuchot, prompt redresseur de torts éditoriaux : « que de textes à rétablir ! J'ai ses opuscules imprimés et des ouvrages manuscrits qui n'ont encore paru dans aucune édition des œuvres de Voltaire. Puis je désire en tête de chaque ouvrage en donner l'historique. Il y a des choses curieuses à dire, il y a de quoi effrayer un homme laborieux. Cependant je ne renoncerai jamais à un travail si avancé et qui me charme<sup>93</sup> ». De tous les éléments du *corpus*, la *Correspondance* est la plus délicate à éditer. On admet aujourd'hui qu'elle en constitue la meilleure part, jugement déjà formulé par Beuchot et Cayrol : « Je pense comme vous que la correspondance de Voltaire est la partie la plus curieuse de ses *Œuvres*. N'est-ce pas aussi la plus étonnante ? Surtout si l'on gage qu'on n'a peut-être pas les deux tiers de ce qu'il a écrit. Mon intention est de réunir toutes les lettres

88 Beuchot à Cayrol, 16 septembre [1828], IMV, MS 34-24.

89 Beuchot à Cayrol, 14 avril [1828], IMV, MS 34-17. Cf. 16 septembre [1828], IMV, MS 34-24 : « Il y a dans les ouvrages en prose des variantes qu'il est de toute nécessité de mettre sous les yeux du lecteur. Ces variantes (dont il faut être sobre) donnent la clef de plusieurs ouvrages ».

90 Beuchot à Cayrol, 12 octobre [18]26, IMV, MS 34-01.

91 Beuchot à Cayrol, 19 octobre 1826, IMV, MS 34-02.

92 Beuchot à Cayrol, 4 mai [1832], IMV, MS 34-70.

93 Beuchot à Cayrol, 12 octobre [18]26, IMV, MS 34-01.



chronologiquement sans distinction des personnes à qui elles sont adressées. Mais que de dates à corriger ! Que d'embarras lorsque des éditeurs de deux lettres n'en ont fait qu'une ! Où trouver les originaux ? Que de choses à expliquer<sup>94</sup> ». On dénonce souvent les « supercheries de l'édition de Kehl<sup>95</sup> » qui fusionna maintes lettres. Beuchot déplorait ce fait : « Les éditeurs de Kehl n'ont eu quelquefois que des fragments de lettres, d'autres fois de plusieurs lettres ou fragments ils n'ont fait qu'une seule lettre. Ce n'est pas petite besogne que de se bien tirer toujours de là. [...] Le travail sur la *Correspondance* est d'autant plus difficile qu'il est arrivé aux éditeurs de Kehl de ne faire qu'une seule lettre de plusieurs de différentes époques<sup>96</sup> ». Et la difficulté est redoublée par l'impossibilité de disposer de la totalité des originaux : « Oh ! je sais depuis bien longtemps, que toute la correspondance de Voltaire est à refondre. Mais il n'y a guère moyen d'avoir *tous* les originaux ou du moins copie bien authentique<sup>97</sup> ».

Beuchot reconnaît les défauts de son édition. Il lui arriva de faire un double emploi de certaines lettres ou, *a contrario*, d'en omettre d'autres. Une de ses lettres à Cayrol fait figure d'*apologia pro domo*. « Grand merci de vos observations. Le double emploi m'enchant. Il me met hors d'état de reprocher à mon ami Clogenson celui qu'il a fait. Ce n'en est pas moins une faute très grave que je corrigerai dans mon testament. C'est ainsi que j'appelle l'exemplaire sur lequel je reporte les annotations et corrections de bévues, omissions ; lequel exemplaire après moi servira pour une autre édition, si on en fait<sup>98</sup> ».

#### LE PRÉCIS DU SIÈCLE DE LOUIS XV ET SES VARIANTES

La correspondance des deux hommes évoque l'édition de l'œuvre historique. Un curieux problème est posé par le *Précis du siècle de Louis XV* dont Cayrol avait acquis un exemplaire dans l'édition dite « encadrée » (1775) portant dix-sept corrections et additions autographes. Nous ignorons le sort de cet « énigmatique exemplaire<sup>99</sup> » qui semble s'être perdu. En décembre 1828, Cayrol proposa à Beuchot de le lui « communiquer », offre acceptée « avec plaisir<sup>100</sup> ». Il l'avait reçu et lu le 19 février 1829<sup>101</sup>. Le 12 mai, il en avait fini : « J'attendrai votre

94 Beuchot à Cayrol, 19 octobre 1826, IMV, MS 34-02.

95 Voir J. Vercruyse, « Les supercheries de l'édition de Kehl », dans R. Trousson (dir.), *Thèmes et figures du siècle des Lumières. Mélanges offerts à Roland Mortier*, Genève, Droz, 1980, p. 307-311.

96 Beuchot à Cayrol, 18 mars [1827], IMV, MS 34-05.

97 Beuchot à Cayrol, 13 février [1839], IMV, MS 34-131.

98 Beuchot à Cayrol, 7 septembre [1831], IMV, MS 34-54.

99 S. Taylor, « The Definitive Text of Voltaire's works: the Leningrad encadrée », *SVEC*, 124 (1974), p. 7-133, ici p. 8.

100 Beuchot à Cayrol, 9 décembre [1828], IMV, MS 34-28.

101 Beuchot à Cayrol, 19 février 1829, IMV, MS 34-29.

retour pour vous renvoyer le volume du *Précis du siècle de Louis XIV* [sic] que j'ai toujours<sup>102</sup> ». Le 2 juin, il le retournait en le confiant à « l'ami Clogenson<sup>103</sup> ». Le 18 décembre, il renouvelait ses remerciements : « Dans le *Précis* c'est encore grâce à vous que j'aurais, dans beaucoup de passages, de bonnes corrections à donner<sup>104</sup> ». Dans l'*Avertissement* de son édition, il prétend avoir travaillé sur la base d'un *relevé* communiqué par Cayrol<sup>105</sup> mais sa correspondance établit clairement qu'il avait consulté le volume. On a parfois douté de l'authenticité de ces additions qui devraient être « considérées comme apocryphes<sup>106</sup> ». Le soupçon est légitime : n'avons-nous pas l'exemple d'un exemplaire annoté d'une main ressemblant parfaitement à celle de Voltaire qui est pourtant un faux<sup>107</sup> ? L'authenticité des additions semble cependant devoir être admise : il est avéré qu'elles étaient présentes à Ferney à la mort de Voltaire. Wagnière estimait ce livre si précieux qu'il l'enferma en juillet 1778 dans un paquet avec le *Sottisier* et probablement aussi les *Mémoires* de Voltaire<sup>108</sup>. Il promit d'envoyer bientôt à Mme Denis ce « volume du *Siècle de Louis XV* corrigé<sup>109</sup> ». Celle-ci en accusa réception le 20 novembre 1778<sup>110</sup>. Si l'existence de cet exemplaire est avérée, l'usage qu'en fit Beuchot ne laisse pas d'étonner : une des annotations modifie un texte qui ne figure pas dans l'édition encadrée<sup>111</sup>. Les futurs éditeurs du *Précis du siècle de Louis XV* devront exploiter avec précaution ces additions dont on trouvera la liste à la suite du présent article.

#### LA FIN DE BEUCHOT

La correspondance devient émouvante après 1848. La position de Beuchot à la Chambre des députés fut fragilisée par la Révolution et l'avènement de la II<sup>e</sup> République<sup>112</sup>. Ses forces déclinaient. Il sentait sa fin s'approcher : « je m'éteins. Ce n'est pas seulement les forces que je perds, c'est le courage. [...] Mon autorité, je dirai plus, mon intelligence baisse chaque jour sensiblement. Faire le peu que je fais m'achève tout à fait. [...] J'espère que vous êtes toujours vert et actif. Je n'ai jamais été envieux. Je le deviens quand je vois un enfant

<sup>102</sup> Beuchot à Cayrol, 12 mai 1829, IMV, MS 34-30.

<sup>103</sup> Beuchot à Cayrol, 2 juin [1829], IMV, MS 34-32.

<sup>104</sup> Beuchot à Cayrol, 18 décembre [1830], IMV, MS 34-46.

<sup>105</sup> M, t. 15, p. 150.

<sup>106</sup> S. Taylor, « The Definitive Text of Voltaire's works », art. cit., p. 37.

<sup>107</sup> Ch. Mervaud et Ch. Paillard, « À la découverte d'un faux voltairien : *marginalia* apocryphes sur les *Observations critiques* », *Revue Voltaire*, 8 (2008), p. 279-328.

<sup>108</sup> « Inventaire de la bibliothèque de Voltaire, 27 juillet 1778 », dans Ch. Paillard, p. 92.

<sup>109</sup> Wagnière à Mme Denis, 19 août 1778, dans Ch. Paillard, p. 100.

<sup>110</sup> Mme Denis à J.-L. Wagnière, 20 novembre 1778, dans Ch. Paillard, *Jean-Louis Wagnière ou les Deux morts de Voltaire*, Saint-Malo, Éditions Cristel, 2005, p. 263.

<sup>111</sup> Voir ci-dessous l'addition 3 de l'appendice de cet article.

<sup>112</sup> Beuchot à Cayrol, 14 janvier 1849, IMV, MS 34-183.

courir à toutes jambes, je lui envie son agilité. Voltaire aurait encore du charme pour moi. Je vous l'ai dit : tant que je ne vous demanderai pas les volumes de Voltaire, je ne serai pas rétabli<sup>113</sup> ». Il était tellement souffrant que les journaux annoncèrent prématurément son décès<sup>114</sup>. Dans une lettre non datée écrite peu avant sa mort, Beuchot annonce sa fin proche ainsi que ses dernières volontés. C'est la dernière lettre à Cayrol que nous lui connaissons :

Je suis en train de prendre le chemin pour aller rejoindre notre pauvre enfant que vous n'avez pas sans doute oublié plus que moi.

Toutes mes facultés s'éteignent. Ma vue se perd. J'aurais besoin du calme le plus parfait. Ce n'est pas le moment. Je vais faire vendre ma bibliothèque, dont ma collection voltairienne, *etc., etc.* [...]. *Vous hériterez de notre correspondance, je l'avais prévu. [...] Que deviendra ma collection voltairienne ? Qui est-ce qui pense à une réimpression de Voltaire ? J'ai pourtant fait beaucoup de corrections sur mon exemplaire dont mes héritiers disposeront. Quoique notre connaissance n'est [sic] pas très ancienne, vous êtes une des personnes que je regrette le plus. [...] Mais dans l'état où je suis il faudrait un miracle pour que je revienne à la vie*<sup>115</sup>.

Beuchot s'éteignit peu après cette lettre, le 8 avril 1851. Avec lui disparut le meilleur des éditeurs de Voltaire.

Exceptionnelle, cette correspondance l'est par sa durée, son ampleur, les renseignements qu'elle fournit sur les éditions et les manuscrits de Voltaire et l'intimité des deux hommes qu'elle dévoile. Elle révèle des facettes inconnues de l'œuvre de Beuchot, de ses amitiés et de ses réseaux. Son premier enseignement est de manifester l'ambiguïté du concept de « voltairien » qui s'applique aussi bien à un aristocrate légitimiste comme Cayrol qu'au bourgeois libéral, pilier de la monarchie de Juillet, que fut Beuchot. Autre enseignement, elle permet de réévaluer l'apport de Cayrol à l'édition de la *Correspondance*, certes signalé par Beuchot dans ses notes mais dont on prend ici la pleine mesure. On découvre par ailleurs un Beuchot qui, après 1836, s'est détourné de Voltaire en raison de ses charges de bibliothécaire et de son drame familial. Alors que Cayrol et Decroix ont *voltairisé* jusqu'à leur dernier souffle, Beuchot s'est détourné de Voltaire peu après l'achèvement de sa grande édition. Dans les vingt dernières années de sa vie, il n'a pas été le « voltairien passionné » que fut Decroix<sup>116</sup>. Dernier

113 Beuchot à Cayrol, 2 « août » 1848, IMV, MS 34-184.

114 Beuchot à Cayrol, s.d. [1845-1849], IMV, MS 34-175.

115 Beuchot à Cayrol, s.d. [fin 1850-début 1851 ?], IMV, MS 34-193.

116 J. Marchand, « Un voltairien passionné : Jacques Joseph Marie Decroix », *RHLF*, 77 (1977), p. 187-205.

enseignement, nous comprenons mieux les principes éditoriaux de Beuchot qui font que son édition est, de loin, la meilleure de toutes celles du XIX<sup>e</sup> siècle. On le dépeint fréquemment comme un « éditeur de la Restauration », mais du fait que l'essentiel des volumes de son édition parut après 1830 et en raison des puissants appuis dont il jouissait dans la France de Louis-Philippe, on aura meilleur jeu de le qualifier d'éditeur de la monarchie de Juillet.

LES DIX-SEPT VARIANTES DU *PRÉCIS DU SIÈCLE DE LOUIS XV*  
D'APRÈS L'EXEMPLAIRE DE CAYROL

Cayrol possédait un exemplaire du *Précis du siècle de Louis XV* dans l'édition encadrée qui était riche de dix-sept corrections ou additions de la main de Voltaire. Beuchot les intégra à son édition en indiquant en note les passages qu'il rejetait<sup>117</sup>. Nous mentionnons successivement la pagination du texte dans le tome 19 de l'édition encadrée (E), le tome 21 de l'édition de Beuchot (B) et le tome 15 de celle de Moland (M). Le texte supprimé est indiqué entre crochets et le texte ajouté en italiques. Lorsque ce système n'est pas applicable, on trouvera successivement le texte de l'encadrée et celui de Beuchot. La troisième correction pose problème : elle amende un texte qui ne figure pas dans l'encadrée et que Beuchot ne peut donc avoir trouvé dans l'exemplaire de Cayrol.

1. E351 ; B8 ; M158

Le Régent de France fit la guerre à l'Espagne de concert avec les Anglais, de sorte que la première guerre entreprise par Louis XV fut contre son oncle, que Louis XIV avait établi au prix de tant de sang ; c'était en effet une guerre civile[.] *que le jeune roi de France fit sans le savoir.*

2. E361 ; B25 ; M169

CHAPITRE TROISIÈME. Suite du tableau de l'Europe. Cardinaux du Bois, & Fleuri. Abdication de Victor-Amédée, etc.

CHAPITRE III. De l'abbé Dubois, archevêque de Cambrai, cardinal, premier ministre. Mort du duc d'Orléans, régent de France.

3. B28 ; M171

plus fait pour une cellule à Sainte-Geneviève, où il a fini ses jours, que pour [gouverner un État] *le ministère.*

4. E365 ; B39 ; M178

Il s'en consola [en formant insensiblement son élève aux affaires, au secret, à la probité, et conserva dans toutes les agitations de la Cour, pendant la minorité, la

<sup>117</sup> B, t. 21, p. IX-X et n. 21.

bienveillance du Régent, et l'estime générale,] *en jetant sourdement les fondements de sa grandeur*, ne cherchant point [...]

5. E365 ; B40 ; M178

On avait besoin de cette paix qu'il aimait ; et tous les ministres étrangers crurent qu'elle ne serait jamais rompue pendant sa vie. *Il haïssait tout système parce que son esprit était heureusement borné, ne comprenant absolument rien à une affaire de finances, exigeant seulement des sous-ministres la plus sévère économie ; incapable d'être commis d'un bureau, et capable de gouverner l'État.*

6. E367 ; B 43 ; M180

[...] mais c'était une maîtresse ambitieuse qui voulait régner, et tout le conseil [fut forcé] *a prétendu être forcé* d'en prévenir les suites funestes [...].

142

7. E368 ; B45-46 ; M180-182

Ce fut un terrible événement qui n'eut aucune suite. *Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'il est triste pour les princes chrétiens que Mahomet second ait rendu la couronne au sultan son père qui avait abdiqué, et qu'un duc de Savoie ait laissé mourir son père dans un cachot au lieu de lui rendre sa couronne.*

8. E370 ; B51 ; M186

[...] ce comte maréchal de Munich, qui le poursuivait si cruellement, fut quelque temps après relégué en Sibérie, où il vécut vingt ans dans une [extrême] *effroyable* misère, pour reparaître ensuite avec éclat *dans Pétersbourg, les derniers jours de sa turbulente vie.*

9. E371<sup>118</sup> ; B52 ; M186

L'éloignement des lieux ne permettait pas qu'on se portât sur les [Moscovites] *Russes.*

10. E375 ; B57 ; M190

Presque dans le même temps, [il] *le nom seul de Louis XV* pacifiait l'État de Gènes [...].

11. E382 ; B67 ; M197

[...] changer la face de l'Europe. [, aidés dans ce grand dessein par une dame d'un esprit supérieur<sup>119</sup>. Le Cardinal combattit, il donna même au roi son avis par écrit ; et cet avis était contre l'entreprise. On croyait qu'il se retirerait alors ; sa carrière ensuite eût été glorieuse ; ainsi il n'eut pas la force de renoncer au Ministère et de vivre lui-même sur le bord de son tombeau. Le maréchal de Belle-Isle et son frère arrangèrent tout, et le vieux Cardinal présida à une entreprise qu'il désapprouvait].

12. E392 ; B79 ; M204

CHAPITRE HUITIÈME. Conduite de l'Angleterre[. Ce que fit le prince de Conti en Italie], *de l'Espagne, du roi de Sardaigne, des puissances d'Italie. Bataille de Toulon.*

13. E400 ; B 89 ; M210

Cette journée navale de Toulon fut donc indécise comme [presque toutes les] *tant d'autres* batailles navales [(à l'exception de celle de la Hogue)] [...].

14. E453 ; B153 ; M231

[...] tout cela formait une suite non interrompue de succès [qui n'a point d'exemple] *qui n'a d'autre exemple* que les conquêtes de Louis XV.

15. E453 ; B154 ; M252

[...] du vivant même de *l'empereur* Charles VII [...].

16. E454 ; B155 ; M253

[...] et fit distribuer un florin *d'empire* à chaque soldat [...].

17. E471 ; B176 ; M266

Les Génois le suppliaient *de le défendre*, mais ils ne purent rien obtenir.

119 « une dame alors trop puissante » dans l'édition de Beuchot (« La duchesse de Châteauroux »).